

	PROCEDURE DE SORTIE D'UN RESIDENT DE LA ZONE DE CONFINEMENT		
	Destinataires : Chefs de service et personnels amenés à intervenir en zone de confinement		
	Rédacteur : J. POLISSET	Relecteur : L. LE MINOR	Approbateur : G. PIONNEAU

1. Objet

Cette procédure a pour objet de décrire la procédure de sortie d'un résident de la zone de confinement

2. Champ d'application

Cette procédure est applicable à la fin d'une période de confinement d'un cas de suspicion d'un résident (14 jours après son admission).

Elle concerne les personnels amenés à intervenir en zone de confinement.

3. Description

1. Quand le résident peut-il sortir ?

Si le résident va bien, il sort au bout de 14 jours de confinement, sur avis médical.

En cas d'hospitalisation, le résident est pris en charge par les professionnels du 15 ou les ambulanciers.

2. Comment le résident peut-il sortir ?

Prévoir des vêtements qui proviennent de sa chambre habituelle et les mettre dans un sac. Ce sac est déposé par un professionnel des établissements (= zone « propre ») :

- Dans la chambre technique (CDB)
- Dans la chambre 1 (FLV)
- Dans le garage (FH)

Accompagné par un professionnel d'un établissement (= zone « propre ») équipé (sur blouse, masque, gants), le résident se douche et sort par :

- La chambre technique (CDB) - Le professionnel ressort par la chambre technique sans EPI.
- La chambre 1 (FLV) - Le professionnel ressort par la chambre 1 sans EPI.

Les résidents en incapacité de prendre les escaliers

- Prendront leur douche, accompagnés par un professionnel de l'établissement (= zone « propre ») – Le professionnel de la zone tampon reste dans le couloir.
- Pendant la douche du résident, son fauteuil roulant est entièrement désinfecté.
- Sortiront, avec une sur blouse, par la porte d'entrée (zone « tampon »), accompagnés par un professionnel de la zone tampon.
- Le professionnel de l'établissement (= zone « propre ») ressort de Hawaï par les escaliers, après avoir enlevé ses EPI. Il garde son masque.
- Ce professionnel attend le résident dehors, à la sortie du bâtiment Hawaï. Le professionnel de la zone tampon désinfecte une dernière fois le fauteuil roulant. Le

résident enlève sa blouse et est accompagné jusqu'à sa chambre habituelle par le professionnel de l'établissement.

- Le garage (FH) - Le résident se douche au 40. Avant de sortir de la salle de bains et avant de redescendre en zone tampon, il s'équipe d'une combinaison, gants, masque. Avant de sortir par le sas du garage, il retire ses EPI.

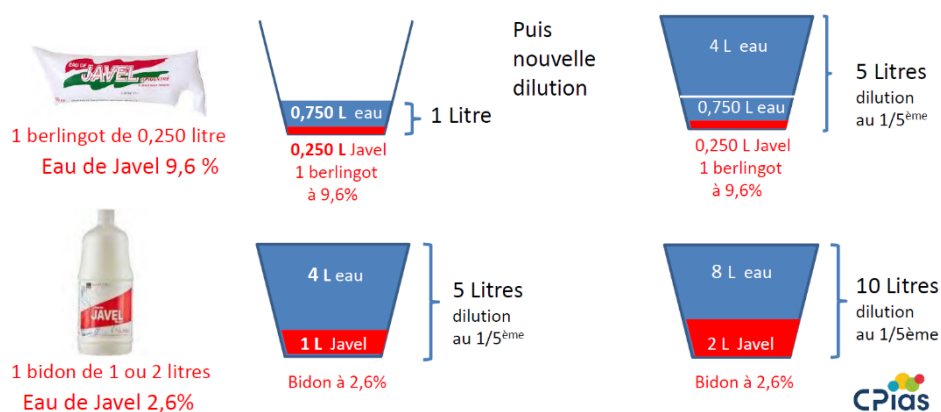
La douche doit être désinfectée après leur passage.

3. Nettoyage de ses effets personnels

Attendre 20 minutes avant de rentrer à nouveau dans la chambre.

Les objets / livres / TV / ... sont désinfectés à l'eau de javel diluée ou à l'alcool ménager et sont sortis de la chambre par

- La porte fenêtre de la chambre (CDB)
- La fenêtre de sa chambre (FLV)
- Le garage (FH)



Tous les déchets sont jetés dans les poubelles DASRI.

Son linge est rassemblé dans des sacs hydrosolubles.

- CDB : Ces sacs sont rassemblés au bout du couloir, près de la porte de secours, et récupérés par le personnel de la zone propre, équipé de sur blouse, masque et gants. Le linge est lavé dans la zone propre et acheminé, propre, dans la chambre habituelle du résident.
- FLV : Ces sacs sont rassemblés au bout du couloir, près de la porte de secours, et récupérés par le personnel de l'établissement (= la zone « propre »), équipé de sur blouse, masque et gants. Il met les sacs hydrosolubles dans un 2^{ème} sac hydrosoluble. Le linge est lavé à la lingerie et suit le circuit habituel jusqu'à la chambre habituelle du résident.
- FH : Ces sacs sont rassemblés près de la porte du garage, et récupérés par le personnel de l'établissement (= la zone « propre »), équipé de sur blouse, masque et gants. Il met les sacs hydrosolubles dans un 2^{ème} sac hydrosoluble. Le linge est lavé dans l'appartement du résident.

Nettoyage du linge en machine pendant au moins 30 minutes à 60°C. Pour le linge délicat, privilégier une température inférieure (40°C) en cycle long avec une lessive désinfectante.

4. Nettoyage de sa chambre

La procédure du nettoyage de la chambre à la sortie du résident est la même qu'en zone de confinement.